



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Rectorat**

**Inspecteurs  
d'Académie  
Inspecteurs  
Pédagogiques  
Régionaux**

Secrétariat des I.A.-I.P.R.  
Tél.  
03 22 82 39 70  
Fax.  
03 22 82 37 54  
Mél.  
ce.ipr@ac-amiens.fr

20, boulevard  
d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens  
cedex 9

Horaires d'ouverture :  
8h00 à 18h00,  
du lundi au vendredi

Amiens, le 16 septembre 2013

Monsieur Ludovic LEGRY  
Inspecteur d'Académie  
Inspecteur Pédagogique Régional  
de mathématiques  
Réfèrent Informatique et Sciences du Numérique

à

Mesdames et Messieurs les enseignants en charge  
de la spécialité ISN

S/c du chef d'établissement

Chers collègues,

Après une première année de mise en place de cette spécialité dans notre académie, j'ai pu observer à l'occasion d'inspections l'investissement des uns et des autres dans l'objectif de faire de l'Informatique et des Sciences du Numérique un enseignement motivant et apprécié du plus grand nombre au sein des classes.

De nouveaux collègues ont préparé cette année encore l'habilitation à l'enseignement de cette nouvelle spécialité avec toute la charge de travail que ceci présuppose. Ils viennent ainsi rejoindre l'équipe des enseignants susceptibles d'enseigner à cet effet.

La spécialité est peut être ouverte dans votre établissement scolaire de par votre implication, de par l'intérêt qui a pu également y être porté par votre chef d'établissement que je tiens à remercier ici mais également de par la motivation que vous avez su faire naître chez les élèves qui s'y sont engagés. Si tel n'était pas le cas d'autres ouvertures pourront être à l'étude pour la prochaine rentrée scolaire en accord avec les services du Rectorat.

Je tiens à vous assurer de tout mon soutien cette année encore pour que la mise en place de la spécialité ISN en classe de terminale S puisse se faire dans les meilleures conditions qui soient.

Pour ce faire je souhaite attirer votre attention sur les points suivants:

### **1° Au niveau des enseignements**

Je vous renvoie ici aux ambitions fixées par le programme dans le préambule du Bulletin officiel en date du 13 octobre 2011 mais également aux documents ressources dont je vous invite à faire usage et qui précisent notamment :

« L'enseignement de spécialité Informatique et Sciences du Numérique en classe Terminale de la série scientifique a pour but de proposer une initiation aux concepts, méthodes et problématiques de la science informatique, en intégrant les implications de l'informatique dans l'environnement et dans la vie quotidienne des lycéens.

L'objectif de cet enseignement est de fournir aux élèves une base solide de connaissances et compétences dans les domaines du numérique, une première compréhension de la place grandissante de l'informatique (sciences, technologies et secteurs d'activité) et de les sensibiliser aux questions de société induites. Au-delà de ces acquis, il s'agit de développer chez les élèves un réel goût de l'informatique et une bonne familiarité avec les sciences du numérique qui leur seront précieux quelles que soient leurs études et activités professionnelles futures.

Valorisant la découverte et la créativité, l'enseignement ISN est adapté à la société d'aujourd'hui et prépare au monde de demain.

À travers une diversité d'activités proposées tout au long de l'année, éventuellement associées à différentes interventions d'experts, les élèves pourront mettre en œuvre une réflexion constructive autour de leur orientation, et ainsi repérer les nombreuses possibilités de réinvestissement de leurs acquis au sein des différents parcours possibles dans l'enseignement supérieur. »

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/ISN\\_Tle\\_S/23/8/lyceeGT\\_ressource\\_ISN\\_27\\_06\\_Tle\\_S\\_01\\_introduction\\_219238.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/ISN_Tle_S/23/8/lyceeGT_ressource_ISN_27_06_Tle_S_01_introduction_219238.pdf) (Doc ressource juin 2012)

### **2° Expérimentations et ISN**

Certains d'entre vous ont initié des projets d'enseignements en ISN au niveau des classes de secondes. D'autres académies proposent des enseignements en première dans le cadre d'expérimentations article 34.

J'invite tous ceux d'entre vous qui le souhaiteraient à réfléchir à un développement de nos enseignements dans le cadre d'expérimentations. Je me tiens à votre disposition pour vous accompagner dans le montage de dossiers qui pourraient relever de l'innovation : enseignements en seconde ou première avec des objectifs bien identifiés en rapport avec les priorités identifiées dans le cadre de la réforme du lycée, ISN et TPE, pluri-disciplinarité intégrant l'ISN.....

### **3° Formations au Plan académique de formation**

Un dispositif de formation est cette année encore proposé au PAF et permettra à de nouveaux collègues de vous rejoindre en préparant l'habilitation d'ici la fin de l'année civile en cours.

Je vous confirme par ailleurs la tenue d'une formation relative à l'évaluation en ISN, formation qui se tiendra le 15 octobre prochain au lycée Edouard Branly sur Amiens. Cette formation à public désigné, concernera des enseignants en charge de cet

enseignement et permettra d'harmoniser les pratiques d'évaluations en ISN pour l'ensemble de l'année scolaire dans l'académie mais également d'envisager ensemble les modalités d'évaluations relatives au baccalauréat conformément aux Bulletins officiels des 6 et 7 octobre 2011.

Un colloque composé de six mini-conférences se tiendra par ailleurs le 10 février 2014 sur Amiens et sera l'occasion pour tous de développer encore notre culture dans le domaine avec des interventions d'universitaires spécialisés dans le domaine.

Je vous invite pour plus de précisions à consulter l'ensemble des offres proposées au Plan académique de formation ou encore à me contacter.

#### **4° Site académique et liste de diffusion**

Vous retrouverez à l'adresse :

<http://isn.ac-amiens.fr/>

les renseignements concernant notre discipline et les liens vers les autres académies et vers les sites institutionnels (Inspection Générale, Eduscol, etc.)

Vous pouvez me proposer, si vous le souhaitez, des articles en vue d'une publication ultérieure sur cet espace dont le webmestre est Cyprien Accard.

Vous êtes par ailleurs, depuis votre habilitation en ISN, inscrit à la liste de diffusion en ISN qui vous permet de communiquer relativement à tout sujet qui pourrait vous interroger vis-à-vis de cette spécialité. Je vous invite en conséquence à faire vivre cette liste au fur et à mesure de l'avancement de vos réflexions. Le modérateur en est Christophe Barès.

Monsieur Laurent Chéno est l'Inspecteur Général en charge de cette spécialité.

Je reste à votre disposition pour de plus amples informations et je vous souhaite une excellente année scolaire durant laquelle vous pourrez compter sur moi pour vous accompagner.

Ludovic LEGRY